Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 035-213502016-20261027-D2026_52-DE

Département
d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement
de RENNES

Commune
de
Muël
35290

N° **2026 - 52**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Date de convocation : ***20 octobre 2026***

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six le vingt-sept octobre *à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CHENAIS, Maire de MUEL.*
Etaient présents : CHENAIS Patrick, Maire, MORICE Anne-Marie, BEDEL Pierrick, CARDINAL Françoise, MEANCE Alain, adjoints, BRIAND Claude, LEPRETRE Nathalie, GILLET Isabelle, THEBAULT Nicole, JOLIVET Jean-Philippe, DARTOIS Jérôme, GUILLARD Frédéric, DUBOST Marie-Laure, GREFFIER Nolwenn, VONE Nina
Madame MORICE Anne-Marie a été élue secrétaire de séance.

Thème : Acquisitions
Objet : Acquisition parcelle AB 209

Monsieur le Maire fait part au conseil de l'opportunité d'acquérir la parcelle AB 209 (2 639 m²), rue du Petit Chemin appartenant à Monsieur Jacques BESNARD. Cette parcelle se trouve entre deux terrains communaux dans la zone du Plan Local d'Urbanisme UG (zone de loisirs et d'équipements publics). Cela permettra à la commune de disposer d'un ensemble cohérent pour d'éventuels projets futurs.

Monsieur le Maire prose d'acquérir cette parcelle au prix de 10 000 €, Monsieur BESNARD Jacques ayant accepté cette offre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, (14 voix pour, 1 abstention)

- décide d'acquérir la parcelle AB 209 appartenant à Monsieur BESNARD Jacques, sise rue du Petit Chemin, d'une superficie de 2 639 m² au prix de 10 000 €,
- choisit Maitre VACHON Béatrice, notaire à MONTFORT SUR MEU pour la rédaction de l'acte,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte et tous les documents se rapportant à cette acquisition.

Certifié exécutoire le
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Patrick CHENAIS